

Centre Communal d'Action Sociale d'ITXASSOU
ITSASUKO Laguntza Sozialeko Herriko Zentroa

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 14 janvier 2015
2015eko urtarrilaren 14ko Administrazio Kontseiluko bilkuraren bilduma

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S d'ITXASSOU s'est réuni le 14 janvier 2015 à 19h00 sous la présidence de **Mme MACHICOTE-POEYDESSUS**, vice-présidente du C.C.A.S.

*2015eko urtarrilaren 14an, arratseko 7etan, Itsasuko L.S.H.Z.ko Administrazio Kontseilua bildu da L.S.H.Z-aren lehendakariordea den **MACHICOTE-POEYDESSUS** Anderearen lehendakaritzapean.*

Présents - *Hor zirenak* : MM. Mmes **ALFONSO - BURUCOA-ETCHEPARE - CACHENAUT - CATELIN-LARRE - DUCASSOU - FORT - INDART - MACHICOTE-POEYDESSUS - SETOAIN**
Jaun Andereak

Absents excusés – *Barkatuak* : M. Mmes **AGUERRE-BOUVIER - GAMOY - HIRIBARNE - LACO**
Jaun Andereak

Secrétaire de séance / *Idazkaria* : Mme **CATELIN-LARRE** *Anderea*

Avant de débiter la séance, le Conseil d'Administration reçoit M. Antton CALIOT agissant en qualité de prestataire de l'ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires). Il souhaite présenter au C.C.A.S les prestations qu'il pourrait mettre en place en faveur de la préservation du capital santé et de la qualité de vie des personnes âgées de 60 ans et plus.

Il s'agit d'actions de prévention d'éducation à la santé organisées sous forme d'ateliers basés sur 3 thèmes différents : mémoire, équilibre ou nutrition santé.

Concrètement, chaque atelier représente 10 séances de 2h avec un nombre de participants compris entre 8 et 12 personnes. Le tarif de l'atelier s'élève à 20,00 € / personne.

Suite à cette proposition, le C.C.A.S décide de réaliser un tract d'information qui sera distribué lors du repas des aînés le 05/02/15. Ce document comprendra un bulletin de pré-inscription à retourner au secrétariat du C.C.A.S.

Les ateliers seront organisés en fonction du nombre d'inscrits. De plus, il a d'ores et déjà été décidé que le C.C.A.S prenne en charge financièrement la somme de 5,00 € / atelier.

Le Conseil d'Administration remercie Antton CALIOT de sa venue, lequel quitte la séance.

Le Conseil d'Administration désigne à l'unanimité des présents Mme CATELIN-LARRE en qualité de secrétaire de séance.

Après avoir adopté le procès-verbal de la dernière séance, le Conseil d'Administration a pris les décisions suivantes :

Azken bilkuraren bilduma onartu ondoan, Administrazio kontseiluak ondoko erabaki hauek hartu ditu :

DECISION D'AIDE D'URGENCE **PRESAKO LAGUNTZAREN ERABAKIA**

Mme MACHICOTE-POEYDESSUS informe le Conseil d'Administration que le Président du CCAS, en vertu de sa délégation de pouvoir du 05 août 2014, a accordé le 03 décembre 2014 une aide financière d'urgence à une personne qui s'est présentée au secrétariat munie de sa facture EDF d'un montant de 85,56 € dont le délai de paiement était fixé au 02 décembre 2014. Mme MACHICOTE-POEYDESSUS était également sur place pour en apprécier le bien-fondé.

Le demandeur a justifié de sa situation en présentant son avis d'imposition 2014, son bulletin de paie du mois d'octobre et un récapitulatif mensuel de ses dépenses et recettes d'où il ressort qu'il ne lui reste, loyer, charges et prêts déduits, que 244 € pour satisfaire aux autres dépenses (alimentation, habillement, automobile, achats divers) et aux imprévus. Son foyer se compose de 3 personnes (dont 2 enfants) et une procédure de demande de pension alimentaire est en cours.

La facture a donc été directement réglée à EDF par le C.C.A.S et il n'a pas été demandé de procéder à son remboursement.

Mme FORT indique que dans le cas d'une demande d'aide financière à caractère non urgent, il est possible de constituer un dossier au titre du F.S.L (Fonds Solidarité Logement) auprès d'une assistante sociale.

PREPARATION DU REPAS DES AINES **ADINEKO JENDEEN BAZKARIAREN ANTOLAKUNTZA**

Le déjeuner offert par le C.C.A.S aux Itsasuar de 60 ans et plus se déroulera jeudi 5 février 2015, salle Sanoki. Le service est assuré par les membres du C.C.A.S et du Conseil Municipal.

Le Conseil d'Administration procède au choix du menu d'après les propositions du traiteur et selon les menus servis les 13 dernières années.

Le choix se porte ainsi sur les plats suivants :

- Soupe de poissons ;
- Duo de St-Jacques et de saumon avec fondue de poireaux ;
- Suprême de volaille et fonds d'artichauts ;
- Fromage de brebis et confiture de cerises ;
- Millefeuilles ;
- Café.

L'organisation de la journée est ensuite abordée (liste des personnes disponibles, achats divers, mise en place de la salle et du couvert, organisation du service, vaisselle et rangement...).

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES « OIHANA » **« OIHANA » AMA LAGUNTZAILEEN BILGUNEA**

Lors de la rencontre entre le C.C.A.S et les assistantes maternelles agréées en date du 19 décembre 2014, un bilan de satisfaction du service rendu par le R.A.M « Oihana » a été dressé. Suite à cette réunion et comme il leur avait été demandé, une assistante maternelle a déposé le 12 janvier 2015 un courrier listant les différents points positifs et/ou négatifs abordés en réunion. Il est fait lecture de cette correspondance comportant notamment 7 points positifs.

Parallèlement, Mme MACHICOTE-POEYDESSUS a contacté le R.A.M d'Hasparren qui dépend de la communauté de communes d'Hasparren et de Bidache ; il n'y a donc pas de possibilité d'y adhérer.

Un rendez-vous a été fixé avec M. TROIVILLE, responsable du R.A.M « Oihana » le 21 janvier

2015 à 14h. Cette entrevue sera préparée le vendredi 16 janvier à 19h en mairie en présence de Mmes MACHICOTE-POEYDESSUS, ALFONSO, BURUCOA-ETCHEPARE, DUCASSOU, CATELIN-LARRE.

Cette réunion sera aussi l'occasion de signer la convention de mise à disposition des locaux de la garderie municipale pour l'organisation des activités d'éveil du R.A.M.

D'autre part, l'Association d'Aide Familiale et Sociale a fait part au C.C.A.S, par le biais d'un courrier du 08 décembre 2014 dont il est fait lecture, qu'elle se trouve dans un contexte économique difficile puisque le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques, financeur historique de l'association, s'est désengagé depuis le 1er juillet 2014 et sans préavis, de la totalité de son aide, soit 90 000 € pour le second semestre.

L'association mentionne que dans sa séance du 15 décembre 2014, le Conseil d'Administration de l'association sera appelé à envisager une augmentation du montant de la participation des communes de 4% (passage de 1,04 € à 1,08 € par heure d'accueil).

ACTIVITES DE LOISIRS

AISIALDI JARDUERAK

- **bilan activités de Noël** : 1 journée le 23 décembre 2014 (peinture créative le matin et cinéma l'après-midi « les pingouins de Madagascar 2 »). Présence de 8 enfants de 5 à 9 ans le matin et de 7 enfants de 8 à 15 ans l'après-midi. Au niveau de l'encadrement, Sabine MATHIOT a encadré gratuitement l'atelier peinture et Marie-Jo BURUCOA-ETCHEPARE était présente pour la projection du film (pas de frais de transport car le rendez-vous était fixé directement devant le cinéma l'Aiglon de Cambo). Ces activités n'ont pas occasionné de dépense pour le C.C.A.S.

En guise de remerciement, Mme MACHICOTE-POEYDESSUS a offert un colis de Noël à Sabine MATHIOT. Cette dernière a remercié le CCAS pour la confiance accordée et a fait part de sa disponibilité pour l'encadrement de nouveaux ateliers.

La réunion de préparation des activités des vacances d'hiver se déroulera le mercredi 21 janvier à 15h.

QUESTIONS DIVERSES

GALDERA OROTARIK

1- bilan reversement aide aux sinistrés des inondations du 04 juillet 2014 : l'un des 26 sinistrés n'a pas souhaité recevoir l'aide et a indiqué qu'elle pourrait être reversée aux employés communaux des services techniques qui ont fourni un gros travail. 20 autres ont été crédités en décembre 2014 du montant alloué ; les autres le seront dès lors que le CCAS aura connaissance de leurs coordonnées bancaires. Plusieurs d'entre eux ont adressé leurs remerciements.

2- colis de Noël : le prix moyen du colis de Noël s'élève à 25,00 € (99 colis : 61 femmes, 24 hommes, 14 couples) contre 24,53 € en 2013.

3- réunion Loturak le 29/11 à 15h, salle des associations : bilan positif puisqu'une quarantaine de personnes présentes. Suite à la présentation des objectifs de l'association, le temps d'échanges a permis de relever la carence d'un moyen de transport pour se rendre à Cambo-les-Bains. Un goûter offert par l'association a clôt la séance.

4- don au C.C.A.S : un chèque de 200,00 € a été remis au début du mois au secrétariat du CCAS par un administré.

5- tarifs Présence Verte 2015 : montant inchangés sauf système de téléassistance mobile « Etineo » (dispositif mobile muni d'une antenne GPS pour lancer une alarme géolocalisable sur tout le territoire métropolitain) dont le prix a baissé de 3 € / mois (29 €).

6- Association Alliance 64 : réception d'une carte de voeux et du journal annuel relatant les actions en matière d'accompagnement à domicile et dans les services de soins palliatifs, de grands malades et de leurs familles.

Aucune question ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h15.

Gai-zerrenda bururatua dugunez, bilkura arratseko 9'15etan gelditu da.